



DESSCRIPTIF DE POSTE

♦ **Intitulé du poste : Psychologue**

♦ **Cadre statutaire :**

Catégorie : A

Filière : Médico-sociale

Cadre d'emploi : Psychologues territoriaux

♦ **Définition du poste :**

Il/ elle propose un accompagnement vers une autonomie progressive des familles à la parentalité au sein de la maison des parents, des maisons pour tous et hors les murs.

♦ **Missions principales :**

- Accompagne les familles dans la réussite éducative de leurs enfants
- Apporte un soutien psychologique aux familles au sein de la maison des parents, des maisons pour tous et hors les murs
- Organise des temps intergénérationnels d'échanges sur la relation parent/ enfant
- Organise des entretiens individuels au sein des structures municipales de proximité et Maison du Droit et de la Médiation
- Participe au développement et à l'animation du réseau partenarial de soutien à la parentalité
- Accompagne les accueillants LAEP dans l'analyse de leurs pratiques professionnelles
- Participe aux initiatives municipales

♦ **Compétences requises :**

- Etre en capacité de faciliter l'expression des personnes
- Repérer les signaux révélateurs de troubles ou de la pathologie
- Maîtriser les méthodes, techniques et outils de psychologie
- Connaître les problématiques de santé, de l'enfant
- Connaître le code de déontologie du psychologue
- Connaître les techniques de communication

♦ **Qualités et aptitudes requises :**

- Faire preuve de maîtrise de soi
- Etre en capacité d'anticiper les situations
- Savoir travailler dans la complémentarité et la transversalité
- Avoir des qualités rédactionnelles et relationnelles
- Être force de proposition et savoir prendre des initiatives
- Savoir rendre compte et alerter

♦ **Conditions d'exercice :**

- 15 heures hebdomadaires
- Déplacement au sein des structures et hors les murs

♦ **Moyens :**

- Véhicule mutualisé
- Logiciels de bureautique

♦ **Relations hiérarchiques :**

N+1 : Responsable de la Maison des Parents

N+2 : Directeur.rice de pôle

♦ **Relations fonctionnelles :**

- **Internes :** L'ensemble des agents municipaux
- **Externes :** Partenaires de la structure

♦ **Diplômes et permis obligatoires :**

Etre titulaire d'un diplôme de psychologue